



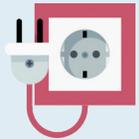
## POUR QUELS TRAVAUX ?



**Rénovation énergétique**  
Changement du chauffage, de la ventilation, isolation des murs, combles, menuiseries, etc.



**Adaptation des logements au vieillissement et au handicap**  
Remplacement de la baignoire par une douche à l'italienne, barres d'appui, réhaussement de cuvette wc, lavabo PMR, etc.



**Réhabilitation des logements dégradés**  
Mise aux normes globales.



**Réhabilitation des espaces communs des copropriétés**  
Hall, cage d'escaliers, etc.

Une aide au ravalement de façades est également possible sur les centres-villes et centres-bourgs.



## CONTACTS

### MAISON DE L'HABITAT

28 rue Pasteur, 44 110 CHÂTEAUBRIANT

### ASSISTANCE GRATUITE OPAH

#### CITÉMÉTRIE

02 85 52 33 31

[opah.cc-chateaubriant-derval@citemetrie.fr](mailto:opah.cc-chateaubriant-derval@citemetrie.fr)

Créneaux des rendez-vous

À Châteaubriant :

- mardi de 14h à 17h
- mercredi de 9h à 12h
- vendredi de 14h à 17h
- samedi de 9h à 12h

À Derval - Espace France Services - 14 rue de la Garlais

- mercredi de 14h à 17h



## NOTES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



# DES AIDES POUR FINANCER VOS TRAVAUX

**OPÉRATION  
PROGRAMMÉE  
D'AMÉLIORATION  
DE L'HABITAT 2020-2025**

Vous souhaitez  
rénover votre  
logement ou votre  
immeuble ?

Bénéficiez d'un  
accompagnement  
gratuit et  
personnalisé

Septembre 2020 - Ville de Châteaubriant - Impression : Imprimerie Castelbriantaise - 10 000 exemplaires



## L'OPAH, C'EST QUOI ?

Un service gratuit et personnalisé :

- ..... Visite du logement et diagnostics
- ..... Programme de travaux
- ..... Plan de financement
- ..... Simulation de loyer
- ..... Solution de relogement

Une enveloppe d'aide aux travaux :

- ..... 6,8 millions d'euros sur 5 ans
- ..... 654 logements aidés

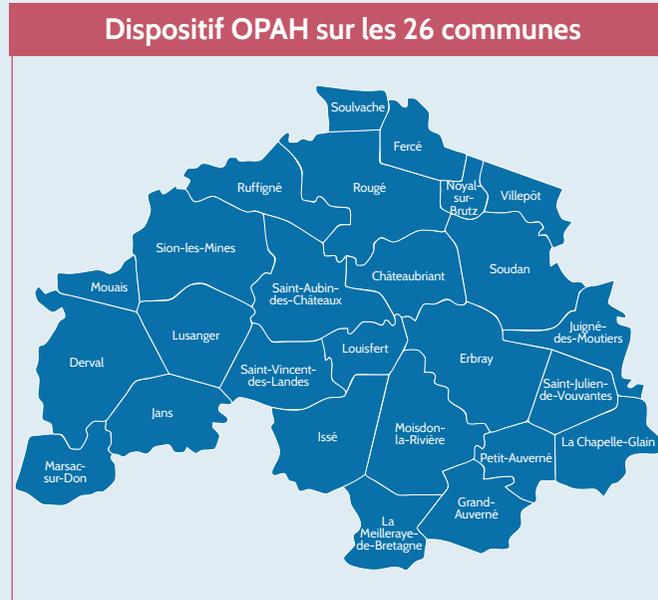
## OBJECTIFS

- ..... Améliorer la performance énergétique des logements,
- ..... Adapter les logements à la perte d'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap,
- ..... Réhabiliter les logements les plus dégradés,
- ..... Réduire le nombre de logements vacants,
- ..... Embellir et ravalier les façades des centres-villes et centres-bourgs.

## POUR QUI ?

- ..... Les propriétaires occupants sous conditions de revenus
- ..... Les propriétaires bailleurs acceptant de s'engager sur un niveau de loyer abordable à des locataires de ressources modestes
- ..... Les syndicats de copropriétaires

## LE PÉRIMÈTRE DE L'OPAH



Dans le cadre du programme national « Action Cœur de Ville », une assistance renforcée et des aides complémentaires sont mobilisables sur le centre-ville de Châteaubriant.

## À RETENIR

- ..... Le logement doit avoir plus de 15 ans pour les aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).
- ..... Ne pas commencer les travaux avant le dépôt du dossier de demande de subvention à l'ANAH ni avant l'accord d'Action Logement.
- ..... Les travaux doivent être réalisés intégralement par des professionnels (un label RGE est obligatoire pour les travaux d'économie d'énergie).

## COMMENT ?

- 1 Prise de contact avec Citémétrie et vérification de l'éligibilité
- 2 Visite technique du logement avec rapport, proposant des travaux et un plan de financement
- 3 Choix des travaux et des artisans par le propriétaire
- 4 Dépôt des demandes d'autorisation et de financement
- 5 Réception des autorisations et accord de financement
- 6 Démarrage des travaux par les artisans
- 7 Visite de fin de travaux et versement des subventions